

# Violences conjugales ou sexuelles

## Consultation spécialisée en médecine légale à destination des victimes

10 000 personnes portent plainte chaque année en France pour des violences sexuelles. 700 victimes de violences sexuelles sont reçues par an dans le service de médecine légale de l'hôpital Jean-Verdier. Cela peut paraître beaucoup mais c'est en fait très faible par rapport au nombre total estimé de situations de violences sexuelles. Les raisons sont multiples : réticence à évoquer ces violences devant la police, crainte de s'engager dans une procédure judiciaire ou encore peur de représailles de l'agresseur. Un constat similaire peut être fait pour les victimes de violences conjugales.

**L'UMJ, unité médico-judiciaire du service de médecine légale de l'hôpital Jean-Verdier, accueille les victimes de violences conjugales ou de violences sexuelles, qu'elles aient ou non déposé plainte.**



L'équipe est composée d'accueillants, d'infirmières, de médecins, d'un juriste, de psychologues et d'une assistante sociale.

Cheffe du service de médecine légale :

Dr Laetitia Lasne

L'équipe reçoit sur rendez-vous toute victime de violences conjugales ou de violences sexuelles, âgée de plus de 18 ans, qu'elle ait ou non décidé de porter plainte.

### **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**

**☎ 01 48 02 65 06 - 24H/24, 7J/7**

Un contact téléphonique préalable avec le service pour prise d'un rendez-vous est indispensable pour l'organisation de l'accueil des victimes.

### **Victimes de violences conjugales ou de violences sexuelles**

**Depôt  
de plainte envisagé**

Se rendre d'abord  
au commissariat  
pour le dépôt de  
plainte

**Pas de dépôt  
de plainte envisagé**

Consultation  
spécialisée  
en médecine légale  
à l'hôpital Jean-Verdier

### **COMMENT SE DÉROULE UNE CONSULTATION DE MÉDECINE LÉGALE ?**



- Un entretien avec la victime.
- Un examen médico-légal.
- La rédaction d'un certificat médical descriptif remis à la victime.
- D'éventuels prélèvements médico-légaux peuvent être réalisés et conservés par le service.

## **ACCÈS** – Hôpital Jean-Verdier – Avenue du 14 Juillet à Bondy

**M** Bobigny-Pablo Picasso puis bus ligne 146, arrêt Pasteur Hôpital Jean-Verdier

**M** Bobigny-Pablo Picasso puis tramway, arrêt Pont de Bondy puis bus 147 ou 347, arrêt Pasteur Hôpital Jean-Verdier

**RER** Gare SNCF Bondy - "Eole" ligne E du RER – Gare RER Aulnay-sous-Bois – Puis bus 616, arrêt Hôpital Jean-Verdier

**BUS** Lignes 146-147-347, arrêt Pasteur Hôpital Jean-Verdier

**BUS** TUB ou ligne 616, arrêt Hôpital Jean-Verdier